

**Protea UCITS II**  
*Société d'investissement à capital variable organisée sous la forme d'une société anonyme*  
15, Avenue J.-F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg: B148792  
(la **Société**)

---

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE  
PROTEA UCITS II – VICTORY FAR EAST OPPORTUNITY**

---

**OBJET: Liquidation de Protea UCITS II – Victory Far East Opportunity**

*Tous les termes commençant par une majuscule non autrement définis dans le présent document ont la signification qui leur est attribuée dans le prospectus de la Société daté d'octobre 2023 (le **Prospectus**).*

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en votre qualité d'Actionnaire de Protea UCITS II – Victory Far East Opportunity (le **Compartment**), un compartiment de la Société, pour vous informer que le conseil d'administration de la Société (le **Conseil d'administration**) a décidé de mettre le Compartiment en liquidation avec effet au 18 décembre 2023 (la **Liquidation**) et de procéder au rachat obligatoire des Actions du Compartiment (le **Rachat obligatoire**).

La décision de procéder à la Liquidation se fonde sur les dispositions de la section 19.14 du Prospectus et celles de l'article 5, paragraphe 8, des statuts de la Société (les **Statuts**), en vertu desquelles le Conseil d'administration a le pouvoir et l'autorité de procéder au rachat forcé des Actions du Compartiment dont la valeur est inférieure au montant fixé par le Conseil d'administration comme étant la valeur minimale permettant à ce Compartiment d'être géré efficacement à la Valeur Nette d'Inventaire du Jour d'évaluation au cours duquel cette décision prend effet.

Suite à la réception de demandes de rachat substantielles, le Conseil d'administration considère que le Compartiment ne sera plus viable économiquement à long terme et considère qu'une liquidation servirait au mieux les intérêts des Actionnaires.

Le Rachat obligatoire aura lieu le plus rapidement possible compte tenu du prix effectivement réalisé lors de la liquidation des positions du Compartiment, ainsi que des frais de réalisation et de tous frais découlant de la Liquidation.

Veillez noter que le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire par Action du Compartiment ainsi que les demandes de souscription, de conversion et de rachat dans le Compartiment ont été suspendus à compter du 9 novembre 2023 conformément aux dispositions de l'article 22 des Statuts et de la Section 12 «*Suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire et des prix d'émission, de rachat et de conversion*» de la partie générale du Prospectus.

Les montants non réclamés par les Actionnaires lors de la clôture de la Liquidation seront déposés auprès de la *Caisse de Consignation* du Luxembourg pour une durée de trente (30) ans. Si les montants déposés ne sont pas réclamés au-delà du délai prescrit, ils seront forclos.

Pour toute question à ce sujet, veuillez contacter M. Reto GLOOR, par e-mail à [rgloor@pictet.com](mailto:rgloor@pictet.com) ou par téléphone au +41 58 323 7978, ou le siège social de la Société.

**Protea UCITS II**

*Société d'investissement à capital variable organisée sous la forme d'une société anonyme*

15, Avenue J.-F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg: B148792  
(la **Société**)

---

Le présent courrier sera régi et interprété selon le droit luxembourgeois et les tribunaux de l'arrondissement de Luxembourg-ville seront seuls compétents.

Le prospectus et les feuilles d'information de base, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel de la Société peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

Le représentant en Suisse :

FundPartner Solutions (Suisse) SA

Route des Acacias 60

1211 Genève 73

Le service de paiement en Suisse :

Banque Pictet & Cie SA

Route des Acacias 60

1211 Genève 73

Cordialement,

Pour le Conseil d'administration